

EVITA

Dispositif vaudois d'indication et de suivi alcoologique

EValuation

Indication

Traitement

Accompagnement



Fondation vaudoise contre
l'alcoolisme (FVA)



centre de traitement en alcoologie

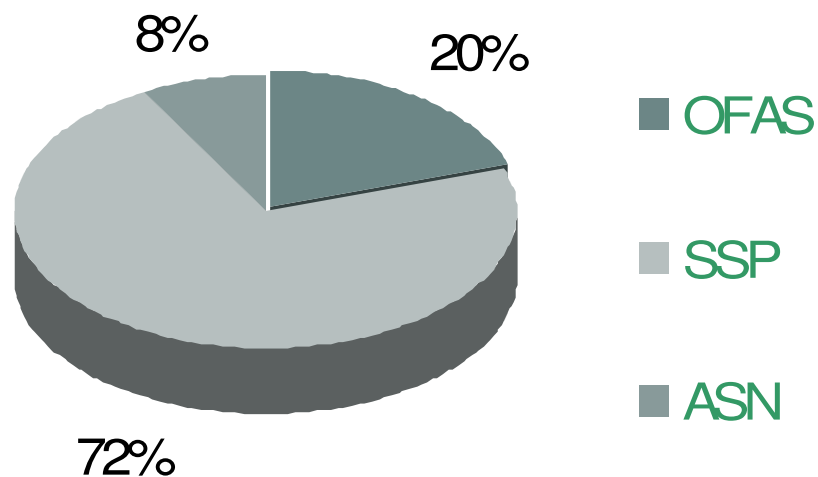
Plan de la présentation

- La situation de départ
- Décision politique
- Objectifs
- Principes de fonctionnement
- Activité
- Contact

FVA

Information, prévention et traitement spécialisé en alcoologie

- 26 collaborateurs (19.35 EPT)
- 25 ans d'existence
- Budget 2010
 - 3'104'184.- CHF



Secteur prévention

Prévention des risques liés à la consommation d'alcool

- 5 collaborateurs (3.8 EPT)
- 5'700 heures en 2009
- PAct-Alcool, deuxième axe
 - Plateforme coordination (PLAVA)



Secteur prévention (2)

■ A L'ECOLE

Politique d'établissement
Formation des enseignants

■ SUR LA ROUTE

Be my angel
Simulateurs

■ AU TRAVAIL

Politique d'entreprise
Formation des cadres
Sensibilisation des employés

■ POINTS DE VENTE

Application de la loi
Formation des professionnels

■ EN MILIEU FESTIF

Mesures de prévention
Formation des bénévoles
Fêtes informelles

■ FORMATION

Alcoologie
Aux professionnels

■ COMMUNES

Ressources pour les autorités
Action en réseau coordonné



Secteur administratif & direction

- Direction (1 EPT)
- Secrétariat direction (0.9 EPT)
- Secrétaire (0.2 EPT)
- Stagiaire AI (0.5 EPT)
 - Juin 2010 - juin 2011
- Localisation:
 - FVA Lausanne



Secteur social

Accompagnement et soutien des personnes souffrant d'un problème d'alcool et de leurs proches

- 12 collaborateurs (8.4 EPT ISSA)
- 8 bureaux régionaux
- 2695 clients connus
 - 783 actifs (2009)
 - 266 nouv.(2009)
 - 52 réouvertures (2009)
 - 282 fermetures (2009)
- Cours, information, coaching



La situation de départ (Vaud)

- Le nombre de lits « alcool » par habitant du Canton de Vaud est parmi les plus élevés de Suisse
- Autant de types de prise en charge que de « portes d'entrée » => hétérogénéité de la prise en charge au niveau cantonal
- L'offre thérapeutique résidentielle du Canton n'est pas complémentaire
- Les fondations privées d'utilité publique « alcool » sont financées dorénavant principalement par l'Etat



EVITA

Dispositif vaudois d'indication et de suivi alcoologique

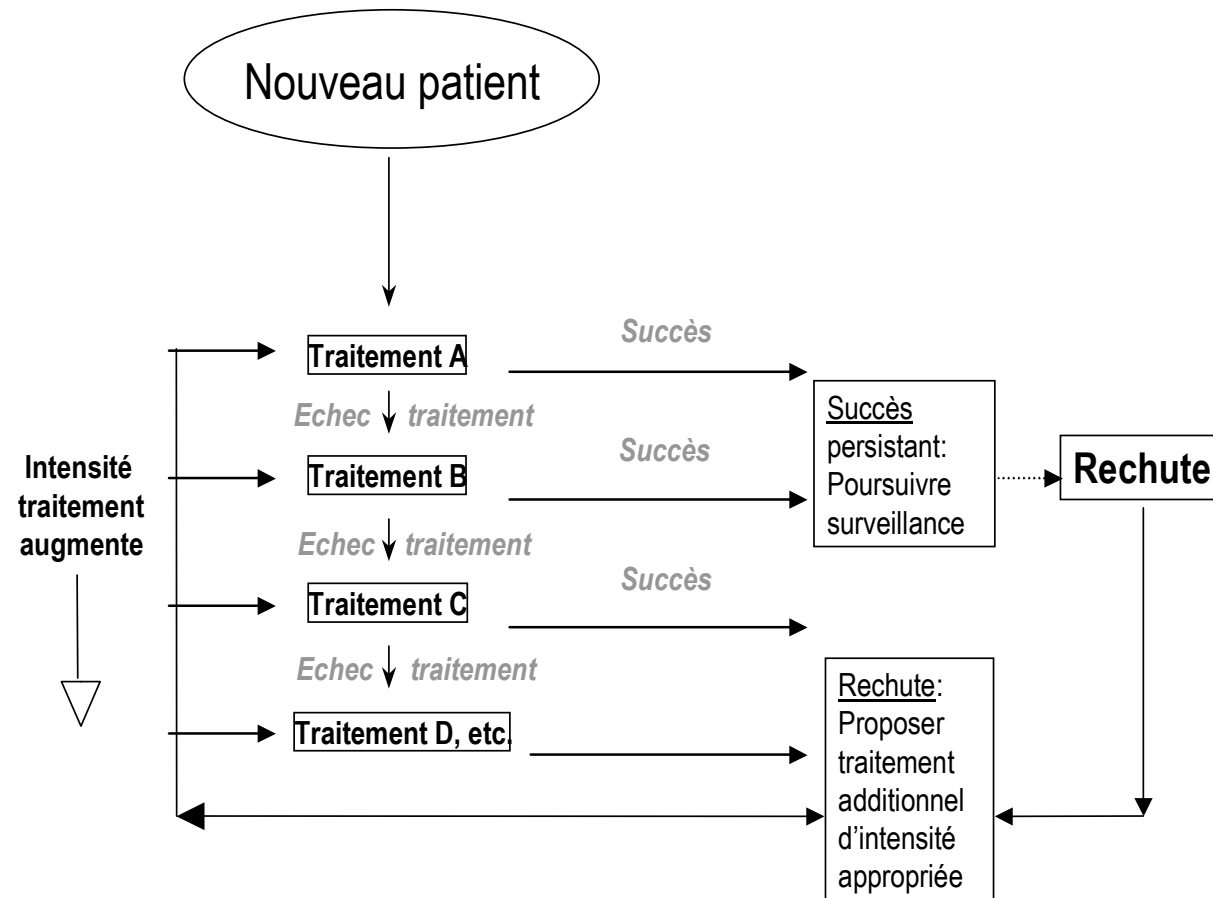
Décision

- 2006: le chef du Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) décide de mettre en place une politique alcool qui doit comprendre un dispositif d'indication et de suivi -> **DECISION POLITIQUE**
- Le Service de la Santé Publique (SSP) mandate le Centre de Traitement en Alcoologie (CTA) du CHUV et la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA) pour mettre en place ce nouveau dispositif: **EVITA**
- Toute demande de séjour résidentiel et de suivi ambulatoire alcoologique spécialisé (FVA ou Service d'Alcoologie CHUV) doit passer par EVITA

EVITA: les objectifs

- Standardisation des prestations
 - homogénéiser l'évaluation et la prise en charge
- Traitement basé sur l'évidence scientifique
 - favoriser une prise en charge ambulatoire et réserver le résidentiel pour les cas les plus graves ou les situations de crise (approche par palier)
 - adéquation du traitement: « la bonne personne, au bon endroit et pour la bonne durée »

Approche par paliers



EVITA: les objectifs

- Continuité entre le réseau ambulatoire et résidentiel (maladie chronique)
- Optimisation du réseau des institutions socio-éducatives du canton (FVA, Oliviers, Arcadie-Esterelle, Epi, AA, Croix-Bleue,...) et restructuration du réseau en fonction des besoins

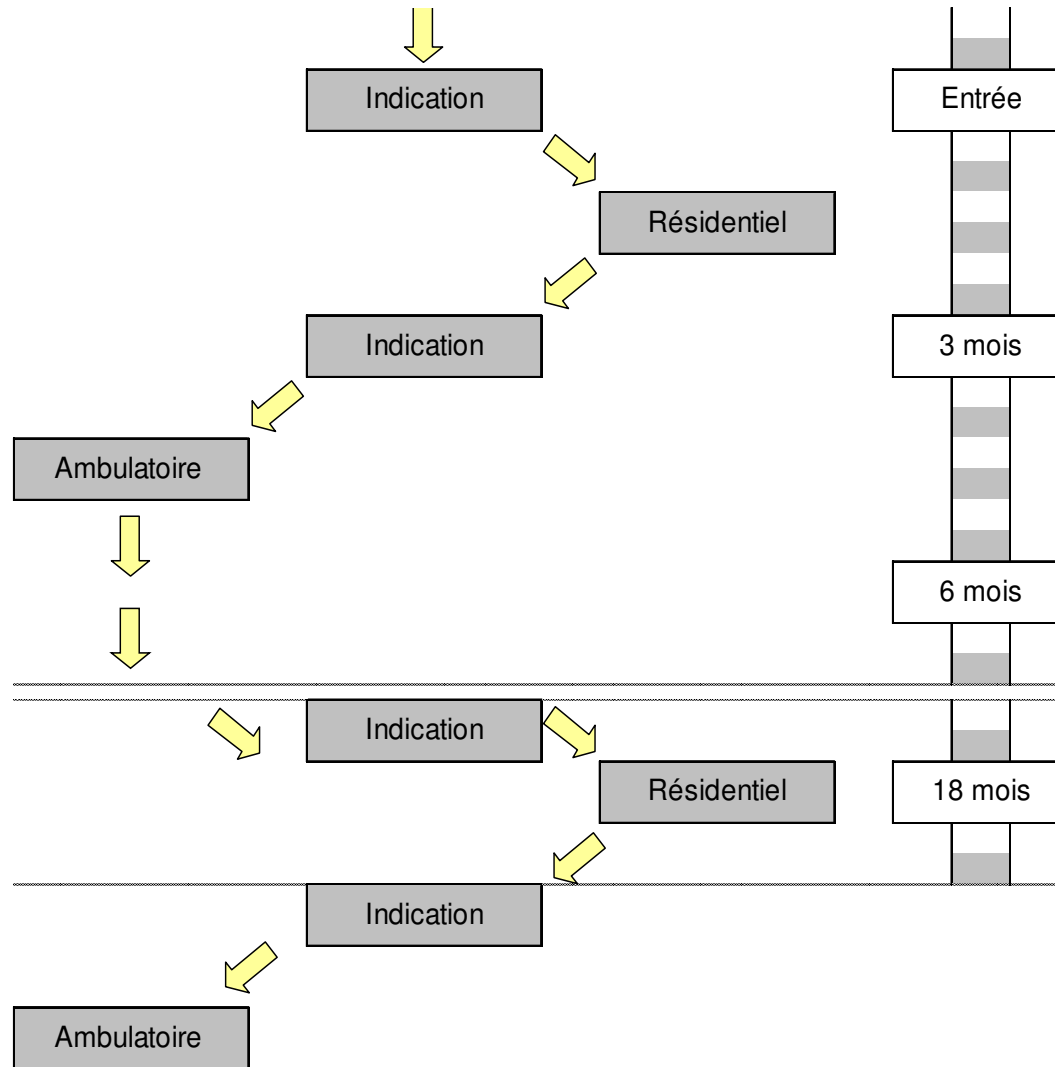
EVITA: principes de fonctionnement

- Binôme médico-social (ALC-FVA) est mobile
- Il évalue les usagers dans les centres sociaux régionaux de la FVA, dans les hôpitaux, dans les institutions
- Evaluation comprend 1 à 2 consultations permettant de
 - Déterminer un profil de sévérité sur la base d'une évaluation validée et standardisée
 - De déterminer les critères d'indication à un traitement ambulatoire ou résidentiel
 - De déterminer le délai d'une nouvelle évaluation/indication

EVITA: principes de fonctionnement

- **Demande résidentielle: Contacter le binôme régional**
 - Le binôme médico-social prend en charge la demande et fait une proposition d'indication à la personne.
 - Le binôme ré-évalue la situation en cours de séjour et pose une nouvelle indication.
- **Demande ambulatoire: Contacter vos partenaires habituels**
 - L'opportunité de procéder à une évaluation EVITA et si oui à quel moment est décidée par l'intervenant et son patient.
 - Le binôme EVITA est mobilisable à tout moment pour une évaluation et une proposition d'indication.

Principes de fonctionnement

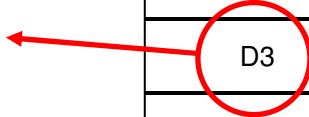


Grille d'évaluation alcoologique multidimensionnelle EVI

		Niveaux d'intervention				
		Niveau I Traitement ambulatoire	Niveau II Traitement ambulatoire intensif	Niveau III (1-5) Traitement résidentiel	Niveau III (7) Traitement hospitalier médicalisé	Niveau IV Traitement hospitalier médicalisé intensif
Dimensions	Dimension 1 Intoxication alcoolique aiguë et/ou syndrome de sevrage	A1	A2	A3	A4	A5
	Dimension 2 Conditions et complications médicales	B1	B2	B3	B4	B5
	Dimension 3 Conditions et complications émotionnelles, comportementales et cognitives	C1	C2	C3	C4	C5
	Dimension 4 Environnement social	D1	D2	D3		
	Dimension 5 Environnement professionnel	E1	E2	E3		
	Dimension 6 Environnement familial	F1	F2	F3		
	Dimension 7 Préparation au changement	G1	G2	G3		
	Dimension 8 Rechute, usage continu	H1	H2	H3		

Grille d'évaluation alcoologique multidimensionnelle EVI

Dimensions	D3	Niveau d'intervention		
	<p>Résumé de l'évaluation du risque :</p> <p>L'environnement du patient est dangereux et le patient n'a pas les outils nécessaires pour y faire face</p> <p>1. Evaluation du risque :</p> <p>L'environnement du patient est plutôt hostile au processus thérapeutique, posant ainsi une menace prochaine à la sécurité du patient (p.ex: le patient vit avec un conjoint dépendant à l'alcool qui lui propose quotidiennement de l'alcool)</p> <p>2. Type de soins :</p> <p>Le patient nécessite une séparation rapide avec l'environnement délétère et un placement temporaire dans un lieu de vie soutenu</p> <p>3. Niveau d'intervention :</p> <p>Prise en charge de type résidentielle</p>	<u>Niveau III (1-5)</u> Traitement résidentiel	<u>Niveau III (7)</u> Traitement hospitalier médicalisé	<u>Niveau IV</u> Traitement hospitalier médicalisé intensif
		A3	A4	A5
		B3	B4	B5
		C3	C4	C5
		D3		
		E3		
		F3		
		G3		
		H3		



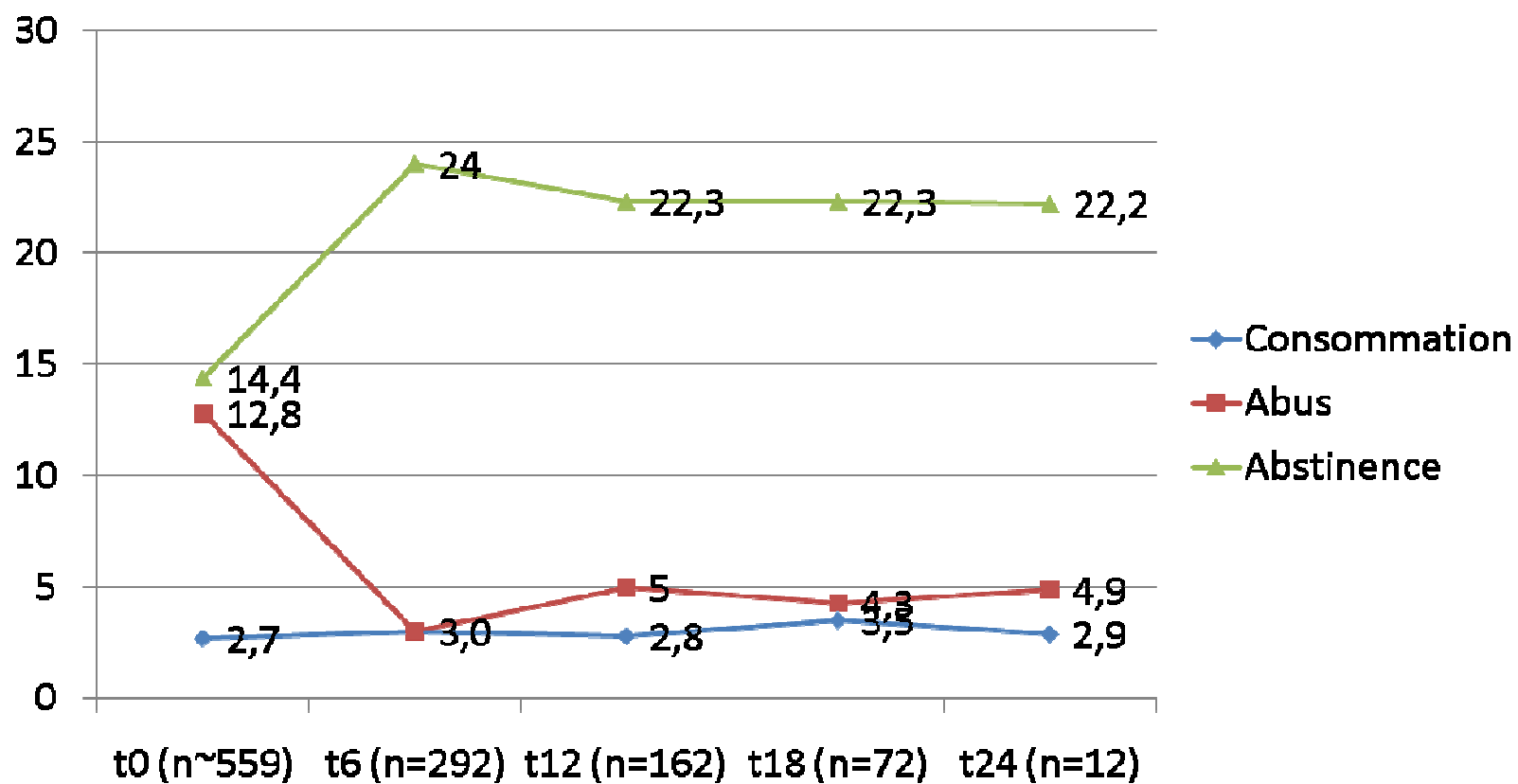


- Fin du mode projet
- FVA répondant SSP
- Convention SA-CHUV / FVA
- Budget ordinaire VD
- Généralisation VD
- Devient une prestation
- 6 collaborateurs FVA
- 7 collaborateurs SA-CHUV

Activités:

- 962 dossiers (>2010)
- 285 nouveaux dossiers
- 1425 entretiens (en 2010)
 - 282 initiaux
 - 392 réévaluations
 - 751 monitoring (tél)

Consommation OH (moyenne du nombre de jours dans les 30 derniers jours)



Satisfaction face à la solution de suivi (moyenne des scores)

Satisfaction	t0	t6	t12	t18	t24
Patient	5.2				
Binôme	5.1				
Patient	5.3	5.2			
Binôme	4.9	5.1			
Patient	5.3	5.3	5.2		
Binôme	4.7	5.1	5.2		
Patient	5.2	5.4	5.4	5.0	
Binôme	5.2	5.2	5.0	5.0	
Patient	5.2	5.2	4.8	5.2	5.8
Binôme	5.3	5.0	4.6	5.0	5.3

[Score: 0 = très insatisfait, 6 = très satisfait]

Présences EVITA

Région OUEST

Mme C. Maire, ISSA* - FVA
Dresse L. Dind, médecin assistant -
Service d'alcoologie/CHUV
HP Prangins, HP Nyon, FVA ouest

Région NORD

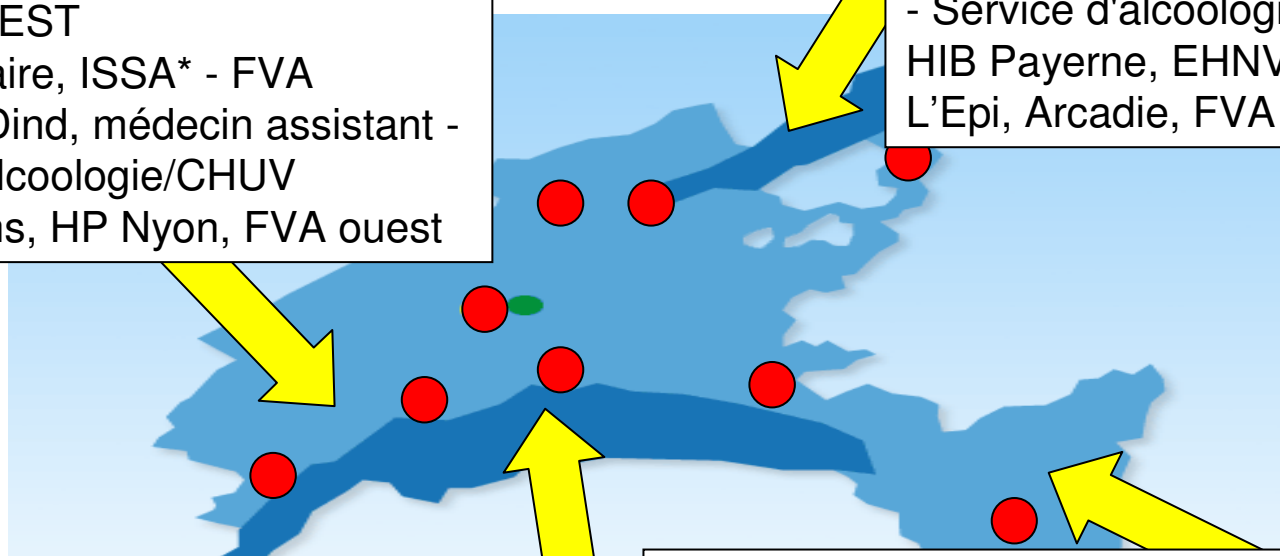
M. M. Lemaire, ISSA* - FVA
Dr G. Kardous, médecin assistant
- Service d'alcoologie/CHUV
HIB Payerne, EHNV Yverdon,
L'Epi, Arcadie, FVA Nord

Région CENTRE

•Mme K. Chenevard, ISSA* - FVA
•Dr M. Ceppi, Dr A. Gerostathos, Dr D.-J.
Jones, Dresse M. Kohler Serra, médecins
assistants - Service d'alcoologie/CHUV

Région EST

Mme S. Karati-Humberset, ISSA* - FVA
Dresse C. Sudan, chef de clinique adjoint -
Service d'alcoologie/CHUV, M.Xavier Gottraux
AZIMUT
HP Samaritain, Montreux, Mottex, Monthey



EVITA: en résumé

- **Une décision politique** d'avoir un dispositif cantonal spécialisé d'indication et de suivi alcoologique
- Basé sur l'évidence scientifique
- Approche médico-sociale et par paliers
- Permettant à terme de revoir l'offre thérapeutique résidentielle et ambulatoire

EVITA renseignements

Dr Kardous

Chef de clinique – répondant médical EVITA

Ghazi.Kardous@chuv.ch

M.Chollet

Responsable prestation EVITA Vaud

tchollet@fva.ch

Site Internet: www.evita-vd.ch

Merci de votre attention

ALCOOL

ALCOOL

LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION D'ALCOOL



Notre équipe est à l'écoute de vos besoins et peut
vous apporter des réponses concrètes

021/ 623 37 05 – www.fva.ch/prevention



FONDATION VAUDOISE CONTRE L'ALCOOLISME

Accompagnement & Soutien

des personnes souffrant d'un problème d'alcool
et de leurs proches



Une équipe de professionnels spécialisé en alcoologie
est à l'écoute de vos besoins
pour vous apporter un soutien personnalisé

www.fva.ch – info@fva.ch



FONDATION VAUDOISE CONTRE L'ALCOOLISME

EVITA

Dispositif cantonal vaudois d'indication
et de suivi alcoologique

EValuation
Indication
Traitement
Accompagnement



www.evita-vd.ch

EVITA: activité

- Monitoring scientifique extraction juin 2009
(28 mois d'activité)
 - 580 patients évalués (1'497 entretiens)
 - 69% de rétention à 18 mois
 - Alcoololo-dépendance sévère (AUDIT / ADS /SIP-2R)
 - Majorité des usagers présentant une situation sociale très difficile
 - Amélioration de la situation sociale, professionnelle et d'habitat au cours des 18 mois